

— **délibération** —  
**du conseil municipal**

<b>Séance du : 25 mars 2013</b>	
<b>Sous la présidence de : M. Gérard TERRIER, Maire</b>	
<b>Département de la Moselle</b>	<b>Arrondissement de Metz-Campagne</b>
<b>Nombre de conseillers élus : 33</b>	
<b>Nombre de conseillers présents : 22</b>	
<b>Nombre de conseillers ayant donné procuration : 6</b>	
<b>Date d'envoi de la convocation : 18 mars 2013</b>	

**Etaient présents :** M. TERRIER, Mme KICIAK, M. KAHRs, M. BEBING, Mme HERNANDO, M. MEIGNEL, Mme WERTHE, M. FRANCOIS, Mme LEDERMANN, M. RIPPLINGER, Mme SENZANI, Mme KROLAK, M. LORENTZ, Mme SCHWENDIMANN, M. KACZYNSKI, Mme GLOGOWSKI, M. MELE, M. L'HUILLIER, M. DUPUY, Mme ARGILLI (arrivée en cours de séance, procuration donnée à M. TERRIER avant son arrivée), M. ARSLAN, Mme CHABBERT, M. FREYBURGER (parti en début de séance), Mme DEBRAS (partie en début de séance), M. LACK (parti en début de séance), Mme SARTOR (partie en début de séance), M. CICCONE (parti en début de séance), Mme ADAMCZYK (partie en début de séance).

**Etaient absents excusés :** M. CARRELLI (qui a donné procuration de vote à M. BEBING), Mme CARRELLI (qui a donné procuration de vote à Mme KICIAK), M. CIUNEK (qui a donné procuration de vote à M. KAHRs), Mme ENGRAND (qui a donné procuration de vote à Mme HERNANDO), M. ZAROOUR (qui a donné procuration de vote à M. FREYBURGER).

**Etait absent sans excuse :** Néant

**Secrétaire de séance :** Mle MULLER, Secrétaire à la Direction Générale des Services.

**Assistait en outre à la séance :** M. PECHEUX, Directeur Général des Services.

**Objet : Plan de prévention du bruit dans l'environnement**

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 26 voix pour,

**VU** le rapport sur les cartes de bruit et le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement présenté par le Cabinet d'Etudes SOL DATA en date du 6 février 2012,

**ARRETE** la carte de bruit et le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement tel qu'ils ont été présentés pour la Commune de Maizières-lès-Metz,

**PREND ACTE** de sa mise en ligne sur le site Internet de la Communauté de Communes de Maizières-lès-Metz, de sa mise à disposition du public en Mairie et de sa transmission à Monsieur le Préfet.

Délibération exécutoire compte-tenu de sa publication le 26 mars 2013 et de sa transmission à la Préfecture de la Moselle.

Pour extrait conforme, Maizières-lès-Metz, le 26 mars 2013.

*Ce document a été signé numériquement par*

*Le Maire,  
Gérard Terrier*

